



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des personnels ATSS
Et d'encadrement

DPAE 3
Bureau G 615
Affaire suivie par :
Lucile Ferrand
Tél : 01 57 02 6218
Mél : lucile.ferrand@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

La rectrice de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

Arrête

Article 1 :

Sont inscrits au titre de l'année 2023 sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal des établissements de 2^{ème} classe, les adjoints techniques des établissements dont les noms suivent :

Liste principale :

1. Madame Abassia AMIMER, Collège René Descartes à TREMBLAY-EN-FRANCE
2. Monsieur Daniel BOSTON, Rectorat de Créteil à CRETEIL
3. Monsieur Richard LE FAUCHEUR, Collège Eric Tabarly à LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
4. Madame Marie-Noëlle SAINT-ALME, Lycée polyvalent André Malraux à MONTEREAU-FAULT-YONNE
5. Madame Catherine RAVAILHE, Collège Frédéric et Irène Joliot Curie à FONTENAY-SOUS-BOIS
6. Madame Isabelle CANCELLU, Lycée professionnel Jean-Pierre Timbaud à AUBERVILLIERS
7. Monsieur Claude CAYOL, Collège Louis Braille à ESBLY
8. Madame Elodie POULNAIS, Collège Jean Moulin à MONTREUIL

9. Madame Florence AUBRIE, Lycée polyvalent Les Pannevelles à PROVINS
10. Madame Marie-Claude LAHOUSSAYE DUVIGNY, Collège Didier Daurat à LE BOURGET
11. Monsieur Franck LAMAIN, Collège Pierre de Geyter à SAINT-DENIS
12. Monsieur Omar HAMIDI, Lycée polyvalent Marcel Cachin à SAINT-OUEN-SUR-SEINE
13. Madame Anne LAURENT, Collège René Descartes à TREMBLAY-EN-FRANCE
14. Madame Orakhiatou SISSOKO, Lycée général et technologique à MONTREUIL
15. Madame Martine FORTUNA, Lycée polyvalent Maurice Utrillo à STAINS
16. Madame Françoise LAVERNE, Lycée professionnel La Source à NOGENT-SUR-MARNE
17. Madame Aichata SANOGO, Lycée professionnel Samuel de Champlain à CHENNEVIERES-SUR-MARNE
18. Madame Fariza MESSAOUDI, Lycée polyvalent Suger à SAINT-DENIS
19. Madame Annick LAGARDE, Collège Le Parc à AULNAY-SOUS-BOIS

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 19/10/2023

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des relations et des ressources humaines

David BERAHA